

Quel avenir pour le livre ancien ?

par Alain Marchiset, libraire-expert

L'allocution que nous reproduisons ici a été faite lors d'une conférence de presse fin novembre 2002 au siège du SLAM, en présence de responsables des principales administrations françaises (Ministère de la Culture, Direction du Livre, Archives, Bibliothèques) et de journalistes spécialisés, pour un débat autour de " l'avenir du livre ancien ". Le but était surtout de sensibiliser les invités aux difficultés de notre profession devant les contraintes de la réglementation européenne en matière de biens culturels.

En ce début de XXI^e siècle, à l'heure de la révolution électronique, du virtuel et du digital, de l'hypertexte et de sa lecture transversale en hyperliens, enfin du E-book, on peut légitimement se poser la question de l'avenir du livre traditionnel et plus particulièrement de l'avenir du livre ancien.

Toutefois la mort annoncée du livre n'est pas un phénomène nouveau. On se souvient en effet de l'ouvrage du canadien Marshall Mac Luhan " la galaxie Gutenberg " paru en 1967. Avec le recul on sait maintenant que la révolution informatique n'a pas vraiment eu l'effet escompté, et l'on se souvient peut-être aussi de la couverture d'une revue informatique des années 90 exhibant la réponse de Gutenberg à Mac Luhan sous forme d'un geste du bras dont la modernité n'a d'égal que la vulgarité. La PAO n'a finalement pas tué l'édition, elle a seulement opéré sa vulgarisation avec tout ce que cela implique comme dégénérescence. Car certes, pour nous qui nous intéressons à la bibliophilie, l'esthétique du livre en a quelque peu souffert, mais pas la production en terme de quantité.

Bien entendu le livre en tant que support de l'écrit a déjà subi de notables mutations, citons par exemple:

- le passage du volumen au codex
- du manuscrit à l'imprimé
- de la xylographie au caractère mobile
- de la fabrication artisanale à la production industrielle

Mais, aujourd'hui la révolution annoncée semble plus radicale.

L'interrogation n'est pas aussi anecdotique qu'on pourrait le penser, car comme l'on sait, le livre a joué un rôle majeur dans la diffusion de la pensée, surtout en Occident. On ne développera pas ici l'exposé des rapports étroits qui unissent Humanisme, Réforme, et diffusion de l'imprimé; cela nous mènerait trop loin.

Quant à la question de la diffusion de l'imprimé et de la culture en général, soulignons que le récent rapport Cordier¹ rappelle la spécificité du métier de libraire et la valeur ajoutée du libraire traditionnel dans son rôle de diffuseur de la culture.

¹ " Il est donc essentiel de souligner la nécessité de réaffirmer la valeur ajoutée des libraires traditionnels. Le trait spécifique du métier de libraire est moins la présentation et la gestion d'un stock élargi de livres, que la capacité d'aider ou d'orienter, de manière pertinente, le public dans l'achat de tel ou tel texte. C'est ce qui fait la caractéristique d'un bon libraire... C'est ce que l'on appelle le rôle prescripteur du libraire, le rôle de diffuseur de la culture... Il appartient notamment aux collectivités locales de se préoccuper de la persistance du maillage actuel des librairies, qui est l'une des spécificités françaises de la distribution de livre " (extrait du rapport Cordier de mai 1999)

De manière plus internationale, l'ouvrage récent de l'américain André Schiffrin décrit l'évolution désastreuse de l'édition aux Etats-Unis, résumée dans le titre même : une "édition sans éditeurs". Il décrit en effet la stratégie commerciale des grands groupes de communication qui ont inventé une édition sans éditeurs, avec des livres sans auteurs, vendus dans des librairies sans libraires. En France on sait que l'édition sera demain concentrée autour de 2 grands groupes seulement. Quant aux libraires indépendants plus de la moitié ont disparu en moins de 20 ans. La diffusion du livre est quasiment aujourd'hui entre les mains de la grande distribution. En terme de diffusion de la culture, le bilan de la grande distribution, de la globalisation et de la mondialisation, ne semble pas très réjouissant.

Au regard de cette modernité, les conservateurs de bibliothèques et les libraires-antiquaires sont-ils appelés à devenir des sortes de dinosaures ?

En ce qui concerne les bibliothécaires, le rapport Cordier² précise encore : " Le cœur du métier de bibliothécaire était le catalogage et la conservation. Il devient davantage un rôle de médiateur". J'ajouterais qu'assez paradoxalement avec la digitalisation des données, ce que les spécialistes appellent la " dématérialisation des biens culturels ", le rôle du bibliothécaire devrait se renforcer et passer de conservateur de la culture à celui de diffuseur de cette nouvelle culture virtuelle. Toutefois le risque n'est-il pas de voir les documents anciens relégués au fonds des réserves obscures pour ne favoriser que la communication du support digitalisé. Mais d'autre part on sait aussi que les grands projets du tout " digital " ont été sérieusement revus à la baisse.

En ce qui concerne les libraires, j'ai tendance à penser que plus le décalage entre le livre de consommation courante et le livre ancien sera grand, plus ce dernier sera valorisé en tant qu'objet de convoitise et donc de collection. Dans cette perspective il restera toujours un champs marginal pour l'activité bibliophile artisanale, et sa diffusion dans des cercles restreints d'amateurs plus ou moins éclairés. On l'a déjà constaté, le libraire de livres anciens a joué et continuera de jouer dans ce domaine un rôle majeur pour le maintien d'une production marginale de qualité. Grâce à la culture qu'il a de l'histoire du livre, le libraire de livres anciens a souvent une approche plus fine par rapport au livre contemporain, et s'intéresse souvent à des formes originales ou raffinées de publication.

La difficulté est de maintenir cette profession marginale, de continuer à transmettre cette qualité de savoir professionnel aux générations futures, et surtout d'assurer la survie financière de ce type d'activité. Heureusement le livre ancien n'intéresse pas les grands groupes financiers, encore que depuis quelques temps certains discours douteux sur le livre comme valeur de placement aient pu intéresser quelques spéculateurs plus ou moins avisés.

En réalité la menace la plus importante qui pèse sur cette petite profession reste l'excès de réglementation que l'on voit poindre de toutes parts depuis quelques années.

Ces contraintes portent un coup néfaste à cet enthousiasme des collectionneurs et des marchands qui sont à la base de cette activité de constitution de patrimoine culturel. Vouloir bâtir une richesse culturelle entièrement dirigée de manière étatique par de grandes administrations, n'est sans doute pas là la manière constructive d'enrichir ce pays. L'exemple des politiques étatisées des pays de l'Est a montré que cela ne fonctionnait pas. Aujourd'hui le marché de l'art est avant tout international. On ne peut plus raisonner en vase clos. D'autre

² Rapport de la Commission de réflexion sur le livre numérique de mai 1999, initié par le Ministère de la Culture.

part, dans d'autres domaines on sait très bien que les contraintes administratives n'arrêtent pas les flux migratoires.

Comme l'ont bien compris le conseil des ventes Volontaires, et l'ensemble des professionnels du marché de l'art, la TVA à l'importation est un frein considérable à l'enrichissement de notre patrimoine. Mais il en est de même des différentes autres contraintes : Ainsi la notion même de " seuil zéro " pour certains biens culturels semble aujourd'hui complètement obsolète. Cette contrainte purement administrative a montré depuis 1993 qu'elle était tout à fait inopérante au regard de la protection des trésors nationaux, objet de sa promulgation originelle. Les statistiques officielles parlent d'elles-mêmes. Et bien que ce soit une contrainte européenne, elle n'est pas appliquée de manière uniforme par tous les pays de l'Union européenne, ce qui pénalise bien entendu les libraires français au regard de leurs collègues, car la France l'applique de la manière la plus stricte. Les Allemands en particulier ont une interprétation beaucoup plus libérale de cette réglementation européenne. Elle génère bien entendu des effets pervers et pour les douaniers surtout, tout ce qui est culturel est devenu de fait suspect. L'UNESCO s'en est aussi récemment mêlé et sous prétexte de mettre un frein au trafic d'objets archéologiques, a aussi englobé le livre ancien dans le concept flou de " biens culturels " à contrôler; alors que cette même organisation défend la libre circulation du livre dans une autre Convention de 1978.

Il serait sans doute dommage pour la conservation même du patrimoine de ce pays de ne rien faire pour préserver cette profession qui est la nôtre. Ce ne sont pas les Ventes publiques et les Commissaires-Priseurs qui assurent l'éducation et les conseils aux amateurs; mais bien les professionnels, les experts, les marchands... ce sont souvent les mêmes d'ailleurs. Le libraire de livres anciens, ou le marchand d'autographes ou de gravures exercent un véritable travail de conseil aux collectionneurs, et c'est souvent ce rapport privilégié entre le libraire au sens large et l'amateur qui au fil des années participe à l'édification d'une collection, à la formation du futur grand collectionneur qui enrichira les collections patrimoniales. Nous savons tous très bien que ces grandes collections ont été avant tout le fruit de l'activité passionnée de ces amateurs éclairés qui les ont constituées avec l'aide et les conseils des marchands. On oublie aussi souvent de rappeler que le libraire comme le restaurateur ont un rôle capital dans la conservation du patrimoine. C'est le libraire qui prend souvent la décision de faire restaurer des documents anciens afin de pouvoir les commercialiser. Enfin ce n'est pas une profession que l'on exerce par hasard, tous ces libraires, spécialistes, experts sont des passionnés, qui ont choisi cette spécialité parce que c'est un domaine qui leur tient à coeur. D'ailleurs cette expertise est souvent le fruit d'une longue expérience professionnelle qui se s'acquière pas en un jour.

Je pense pour terminer, qu'il est important que le SLAM, cet ancien syndicat de libraires créé en 1914, qui fait respecter un code de déontologie, encourage par un prix l'activité bibliographique, organise chaque année la plus belle foire de livres anciens à Paris, invite une grande bibliothèque pour cette manifestation... Que ce syndicat donc, rappelle aussi de temps en temps le rôle culturel et social de cette profession qu'il représente. D'autre part bien qu'appartenant à la famille des antiquaires notre profession n'est pas passéiste. Notre Syndicat a été une des premières associations de libraires en Europe a créer un site internet, il y a plus de 5 ans. Nous avons depuis développé un important moteur de recherche de livres rares dans le cadre de la Ligue Internationale de la Librairie Ancienne qui est notre instance fédérale représentant 28 pays dans le monde. Pour finir le SLAM a aussi lancé il y a 4 ans maintenant le concept de " Foire virtuelle " sur internet. C'est pourquoi paradoxalement, le monde du digital et du virtuel ne nous est pas étranger, aussi étrange que cela puisse paraître.

Je vous remercie de m'avoir écouté patiemment, et maintenant si vous avez des questions à nous poser, nous sommes à votre disposition....

Alain Marchiset
président du SLAM

Après cette allocution, un débat s'est engagé entre les membres du SLAM et les invités. Il a porté essentiellement sur trois thèmes : le marché du livre ancien, le problème de l'exportation des biens culturels, et la TVA à l'importation.